

LETTRE OUVERTE

AUX MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT

Notre sécurité sociale nous concerne tous... tout comme « l'enseignement »

Notre sécurité sociale reste pour beaucoup d'entre nous une notion abstraite d'un enchevêtrement de lois et de règles. Pourtant, il apparaît dans le quotidien que chacun y a affaire un jour : par exemple, le remboursement des soins de santé, le versement du revenu d'intégration, des allocations familiales ou de la pension. La sécurité sociale en Belgique a un impact sur toutes les couches de la population et est dès lors une notion importante dans notre vie. Par ailleurs, elle est confrontée à de nombreux défis, tels que le vieillissement de la population, la durabilité de notre système de pension et l'émiettement de la solidarité. Notre population évolue et la sécurité sociale est contrainte de s'adapter à la réalité.

Notre sécurité sociale nous concerne tous. C'est la raison pour laquelle je plaide pour l'intégrer dans le cursus de l'enseignement. De cette manière, tout Belge sera gratifié dès son plus jeune âge d'informations sur le système belge et sur ses droits et ses devoirs que celui-ci lui confère ainsi que sur la place qu'il y occupe. Un citoyen informé est en effet un citoyen qui ne manque pas de ressort.

De plus, il est important que les jeunes apprennent à connaître le système de notre sécurité sociale et à cultiver un esprit critique sur la société. Les jeunes d'aujourd'hui devront en effet porter la société de demain, ses défis y compris. Les confronter à un jeune âge à l'organisation de notre société permettra de trouver rapidement l'inspiration afin de les relever.

Je soutiens dès lors qu'il faille considérer les acquis importants de la sécurité sociale dans toutes les branches de l'enseignement secondaire, qu'il soit général, technique, artistique ou professionnel.

Il faudrait également remodeler quelque peu les études de médecine d'une tout autre façon. Nonobstant le numerus clausus des médecins instauré dans les années 90, nous devons aujourd'hui faire face depuis des années à un manque de psychiatres, pédiatres et gériatres. L'insuffisance de ces derniers en particulier est criante en raison du vieillissement de la population qui s'apprête à déferler sur notre société.

Par conséquent, je suis en faveur de préparer les médecins au choix de leur future pratique dès leur formation universitaire plutôt qu'à la fin de leurs études, et naturellement, d'encourager les orientations qui font défaut. Pédiatres, opticiens, gériatres, neurologues, etc., sont autant de professions confrontées à une pénurie de main-d'œuvre.

Ne pas préparer les étudiants à définir un choix clair d'une spécialisation au cours de leurs études n'est-il pas une lacune ?

L'imposition d'un quota de spécialités a-t-elle encore un sens ?

Le manque d'endroits de formation ne joue-t-il pas non plus un rôle important ?

L'étude de notre sécurité sociale doit en ce sens mener à une plus large appréciation et une meilleure compréhension de notre système qui repose en permanence sur la solidarité.

Geert Messiaen
Secrétaire général

Union Nationale des Mutualités Libérales
Rue de Livourne 25 – 1050 Bruxelles
02/542.86.10